

10	29/06/2017	BE 0539.791.736	9	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	17262.00100	C 1.1

				9.		BE0539.791.736	
NAT.	date du dépôt	N°	P.	U.	D.		1.

**INFORMATIONS COMPTABLES A PUBLIER CONCERNANT LES SUCCURSALES
ETABLIES EN BELGIQUE PAR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT
DE DROIT ETRANGER**

SUCCURSALE BELGE DE: CACEIS Bank Luxembourg sa

Adresse (en Belgique): Av. du Port N°: 86C Bre: 320

Code postal: 1000 Commune: Bruxelles

Registre: de commerce Lieu: N°:

N° de TVA ou numéro national 539.791.736

DATE 01/10/2013 du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

INFORMATIONS COMPTABLES AU 31/12/2016

et relatives à l'exercice couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal, commune) et fonction des DIRIGEANTS ET REVISEURS DE LA SUCCURSALE

1. Représentants pour la Belgique au 31/12/2016

Rousseau Emmanuel
rue des déportés, 133
7081 Casteau
Branch Manager

Storme Olivier
Drève du Val Fleuri, 1
1332 Genval
Head of Affiliates Coordination

2. Conseil d'Administration de la Maison-mère:

MICHALOWSKI Jean-Pierre, 22 av Georges Clémenceau à 77220 Touman-en-Brie - Président
CIMINO Pierre, 16 rue du Château Barbanson à 8700 Arlon - Administrateur
Fromont Guillaume, 81 av. Basquet à 75007 Paris - Administrateur
PHILIPPOT Sylvie, 47 Bid Garibaldi à 75015 Paris - Vice Présidente du Conseil et Administrateur
EYSSAUTIER Jean-Marc, 1/3 Place Valhubert à 75013 Paris - Administrateur
VALENTINI Jean-Pierre, 14 rue Rouget de Lisle à 92862 Issy-les-Moulineaux - Administrateur

3. Reviseur agréé:

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises S.C.C.R.L. 0446.334.711
Représentée par Philippe Pire, Associé
De Kleetlaan 2
1831 Diegem

Signature
(nom et qualité)

EMMANUEL ROUSSEAU
OLIVIER STORME

Signature
(nom et qualité)

Storme Olivier
Branch Manager
Chew

A. INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE L'ACTIF	
Codes	Montants (en milliers d'euros)
1) Effets publics admissibles au refinancement auprès de la banque centrale	102-000 0
2) Créances sur les établissements de crédit	103-000 149 883
- dont représentées par des effets admissibles au refinancement auprès de la Banque Nationale de Belgique	103-100 0
- dont libellées en euros	103-200 112 841
3) Créances sur la clientèle	104-000 18 283
- dont représentées par des effets admissibles au refinancement auprès de la Banque Nationale de Belgique	104-100 0
- dont libellées en euros	104-200 17 329
4) Obligations et autres titres à revenu fixe	105-000 0
- dont appartenant au portefeuille commercial	105-100 0
- dont appartenant au portefeuille de placement	105-200 0
5) Actions, parts et autres titres à revenu variable	106-000 0
6) Total de l'actif	199-000 172 344
B. INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DU PASSIF	
1) Dettes envers des établissements de crédit	201-000 1 238
- dont libellées en euros	201-100 185
2) Dettes envers la clientèle	202-000 143 210
- dont libellées en euros	202-100 108 950
3) Dettes représentées par un titre	203-000 0

C. INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES HORS BILAN

- 1) Passifs éventuels
- 2) Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit

**D. INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES
DU COMPTE DE RESULTATS**

- 1) Intérêts et produits assimilés
 - dont de titres à revenu fixe
- 2) Revenus de titres à revenu variable
- 3) Commissions perçues
- 4) Bénéfice (Perte(-)) provenant d'opérations financières
- 5) Frais généraux administratifs
- 6) Autres produits d'exploitation
- 7) Impôts sur le résultat

Codes	Montants (en milliers d'euros)
301-000	0
302-000	0
401-000	314
401100	0
403-000	0
404-000	1 472
608-000	-62
607-000	1 411
414-000	0
520-100	0

E. AUTRES INFORMATIONS

Effectif moyen du personnel pendant l'exercice

	Nombre
600-000	4,00

Bilan social (en euros)

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'établissement : 310

ETAT DES PERSONNES OCCUPEES**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DECLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GENERAL DU PERSONNEL****A la date de clôture de l'exercice****Nombre moyen de travailleurs**

Temps plein

Temps partiel

Total en équivalents temps plein (ETP)

Nombre d'heures effectivement prestées

Temps plein

Temps partiel

Total en équivalents temps plein (ETP)

Frais de personnel

Temps plein

Temps partiel

Total en équivalents temps plein (ETP)

Montant des avantages en sus du salaire

Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
1001	4,0	4,0	
1002	-	-	
1003	4,00	4,00	
1011	5.838,00	5.838,00	
1012	-	-	
1013	5.838,00	5.838,00	
1021	460.247,86	460.247,86	
1022			
1023	460.247,86	460.247,86	
1033			

Au cours de l'exercice précédent

Nombre moyen de travailleurs en ETP

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Montant des avantages en sus du salaire

Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
1003	3,6	3,6	
1013	5.654,5	5.654,5	
1023	463.056,8	463.056,8	
1033			

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DECLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GENERAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	4,0		4,0
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	4,0		4,0
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	4,0		4,0
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203	4,0		4,0
Femmes	121			
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	1,0		1,0
Employés	134	3,0		3,0
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'établissement**Au cours de l'exercice**

Nombre moyen de personnes occupées
 Nombre d'heures effectivement prestées
 Frais pour l'établissement

Codes	1. Personnel Intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150	0,06	
151	126	
152	4804,74	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**ENTREES**

Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205			
210			
211			
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension
 Chômage avec complément d'entreprise
 Licenciement
 Autre motif
 Dont : le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'établissement comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305			
310			
311			
312			
313			
340			
341			
342			
343			
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour l'établissement
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	4	5811	
5802	110,50	5812	
5803	13.073,04	5813	
58031	13.073,04	58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour l'entreprise

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour l'établissement



Building a better
working world

Ernst & Young
Réviseurs d'Entreprises
Bedrijfsrevisoren
Boulevard d'Avroy 38
B - 4000 Liège

Tel: +32 (0)4 273 76 00
Fax: +32 (0)4 273 76 05
ey.com

Rapport d'audit du réviseur agréé à la direction effective de Caceis Bank Luxembourg, Brussels Branch relatif aux informations comptables annuelles à publier pour l'exercice comptable clôturé le 31 décembre 2016

Nous avons effectué l'audit des Informations comptables annuelles ci-jointes de Caceis Bank Luxembourg, Brussels Branch au 31 décembre 2016 ("le résumé"). Le résumé a été établi par la direction effective sur la base des dispositions de l'arrêté royal du 23 septembre 1992 relatif aux informations comptables à publier, en ce qui concerne leurs succursales établies en Belgique, par les établissements de crédit, les entreprises d'investissement et les sociétés de gestion d'organismes de placement collectif de droit étranger ("l'arrêté royal relatif aux informations comptables") et de l'arrêté royal du 23 septembre 1992 relatif aux comptes annuels des établissements de crédit, des entreprises d'investissement et des sociétés de gestion d'organismes de placement collectif ("l'arrêté royal relatif aux comptes annuels").

Responsabilité de la direction effective en ce qui concerne l'établissement du résumé

La direction effective est responsable de l'établissement du résumé conformément à l'arrêté royal relatif aux informations comptables et l'arrêté royal relatif aux comptes annuels, ainsi que d'un contrôle interne telle qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'un résumé qui ne contient pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraude ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du réviseur agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur le résumé sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - «ISA»). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que le résumé ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans le résumé. Le choix des procédures mises en œuvre relève du jugement du commissaire, y compris l'évaluation des risques que le résumé comporte des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement du résumé donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble du résumé. Nous avons obtenu de la succursale et des préposés de l'entité, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Building a better
working world

**Rapport d'audit du réviseur agréé à la direction effective de Caceis Bank
Luxembourg, Brussels Branch relatif aux Informations comptables annuelles
à publier pour l'exercice comptable clôturé le 31 décembre 2016**

Opinion sans réserve

À notre avis, le résumé joint est établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions de l'arrêté royal relatif aux Informations comptables et de l'arrêté royal relatif aux comptes annuels.

Dispositions relatives au résumé et restrictions d'utilisation

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le résumé a été établi afin de satisfaire à l'obligation légale de publier et de faire certifier certaines informations comptables. Le résumé ne comporte dès lors pas toutes les informations ni tous les commentaires nécessaires pour se faire une idée du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entité. En conséquence, le résumé peut ne pas convenir pour répondre à un autre objectif.

Liège, le 22 juin 2017

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL
Commissaire
représentée par

Philippe Pire*
Associé
*Agissant au nom d'une SPRL

Réf. : 17PP0224